

Extinction de l'éclairage public dans le secteur des Hauts de Lormont



Dès mercredi soir, la Ville de Lormont expérimente l'extinction de l'éclairage public, entre 1h et 5h du matin dans le secteur des Hauts de Lormont. Préservation de la faune et la flore, économies d'énergie et respect de l'environnement ont été les principales motivations de la municipalité. Quelques mois auparavant, la Ville a souhaité lancer une consultation auprès des administrés concernés. Sur 1000 courriers envoyés, 243 réponses ont été répertoriées dont 83 % favorables à cette expérimentation.

La limitation de l'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore (préservation de la biodiversité), les économies d'énergies (réduction de la consommation d'électricité) et le respect de l'environnement lié à la diminution de la production de CO₂, ont été les motivations premières de la municipalité.

Cette mesure prendra donc effet dans la nuit de mercredi 20 à jeudi 21 juin, de 1h à 5h, et ce, durant tout l'été. Un bilan sera réalisé aux alentours du mois d'octobre afin d'en évaluer pleinement les effets.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr